



# Master recherche archéologie, cultures, territoires, environnement

## **OBJECTIFS**

Cette spécialité ouverte à la pluridisciplinarité propose donc des enseignements en Archéologie culturelle (de la Préhistoire récente au Moyen Âge) en archéologie spatiale, en sciences du paléoenvironnement.

Il s'agit d'acquérir des savoirs fondamentaux, théoriques et pratiques nécessaires aux approches culturelles, spatiales et environnementales des sociétés avec une grande attention portée au phénomène d'anthropisation des milieux, sur la longue durée : Préhistoire récente, Protohistoire, périodes gallo-romaine et médiévale.

## **MODE DE RECRUTEMENT**

Cette spécialité est ouverte, en formation initiale et en formation continue :

- aux étudiants titulaires d'une première année de master obtenu en [archéologie](#), [histoire](#), voire dans une discipline compatible avec la spécialité ([géologie](#), [géographie physique](#) par exemple) après examen par les responsables pédagogiques.

- sur examen de dossier et contrôle éventuel de connaissances dans le cadre de la validation d'accès (VA), des acquis de l'expérience (VAE) ou d'études supérieures (VES).

La sélection des candidats est opérée sur dossier comportant : un curriculum vitae détaillé, une note brève de présentation du projet de recherche **précisant le nom du professeur ou du chercheur habilité à diriger des recherches qui encadrera le projet**, un résumé d'environ cinq pages du mémoire de maîtrise ou de M1, un document attestant l'obtention d'une maîtrise ou d'un M1 dans une des disciplines du M2, une photo d'identité, des coordonnées téléphoniques ou électroniques.

**Dépôt des dossiers : au secrétariat, dès le début du mois de juillet et jusqu'à la fin du mois de septembre, au plus tard.**

Pour les inscriptions en formation continue : s'adresser au SUFCOB (03.80.39.51.80)

## **ORGANISATION DE LA FORMATION**

### **Présentation des UE**

#### **Semestre 3 :**

UE 1 : Langue de spécialité obligatoire

UE 2 : Séminaire de recherche franco-suisse : Pré-Protohistoire européenne/archéologie gallo-romaine et médiévale

UE 3 : Enseignements de spécialité obligatoires (mutualisés avec M2 Pro Archéosciences)

- Archéologie spatiale, du Néolithique au Moyen Âge :
- Archéologie du bâti, du Néolithique au Moyen Âge :
- Géo-archéologie et Paléoenvironnement

UE 4 : au choix

au sein des UE de la Spécialité R et PRO « Archéosciences et Géo-Environnement (A.G.E.) ou parmi les autres UE des Masters (SHS ou Environnement) de l'Université de Bourgogne ou de l'Université de Franche-Comté, en fonction du projet personnel de l'étudiant et après validation par le responsable pédagogique.

UE 5 : mémoire

#### **Semestre 4 :**

UE 6 : Séminaire inter-universitaire - Besançon, Dijon, Strasbourg

Le séminaire organisé 3 jours est obligatoire.

UE 7 : Séminaire Cultures, Territoires, Environnement

Le séminaire organisé en alternance par les 2 Universités de Bourgogne et Franche-Comté est obligatoire.

UE 8 : Stage de recherche

UE 9 : Projet personnel

L'organisation très ouverte de l'UE 9 « Projet personnel de recherche » doit permettre à l'étudiant de valoriser l'originalité de son projet.

Il peut s'agir du choix d'une UE libre parmi celles d'autres masters de l'Université de Franche-Comté ou de Bourgogne, par exemple dans la Mention « Mondes anciens et Médiévaux », Archéosciences et Géo-Environnement de Dijon, dans le Master SHS « Géographie & Territoires » ou le Master Sciences « G.E.A. » de Besançon en particulier.

UE 10 : Mémoire

### ■ **Tableau de répartition des enseignements et contrôle des connaissances**

<b>SEMESTRES 3 ET 4</b> CC = contrôle continu – écrit, oral ; CT = contrôle terminal – écrit, oral ; EP = épreuve pratique									
Intitulés et nature des UE	Volume horaire			Total horaire étudiant	Crédits européens	Type d'examen et coefficients			
	CM	TD	TP			CC	CT	EP	Total
<b>UE 1 Langue étrangère</b>		12		12	2	1			
<b>UE 2 Séminaire de spécialité franco-suisse :</b> Pré-protoculture européenne/archéologie gallo-romaine et médiévale	24			24	4	2			
<b>UE 3 Enseignements de spécialité (mutualisés avec le master Archéosciences) :</b>	18	18		36	6	3			
Archéologie spatiale du néolithique au moyen-âge	6	6		12	2	1			
Archéologie du bâti du néolithique au moyen-âge	6	6		12	2	1			
Géoarchéologie et paléo-environnement	6	6		12	2	1			
<b>UE 4 Enseignements optionnels</b>		12		12	2	1			
<b>UE 5 Mémoire</b> Bilan d'étape (terme du semestre 3)				60	6	3			
<b>UE 6 Séminaire de spécialité inter-universitaire (Besançon, Dijon, Strasbourg)</b>	24			24	4	2			
<b>UE 7 Séminaire Cultures, Territoires, Environnement</b>	12			12	2	1			
<b>UE 8 Stage</b>				60	4	2			
<b>UE 9 Projet personnel</b>				24	6	3			
<b>UE 10 Mémoire</b> Soutenance (terme du semestre 4)				200	24		12		
<b>TOTAL SEMESTRES 3 et 4</b>	<b>78</b>	<b>42</b>		<b>464</b>	<b>60</b>				

### ■ **Modalités de contrôle des connaissances**

Les règles communes aux études LMD sont précisées sur le site de l'Université <http://www.u-bourgogne.fr>  
Exception faite du Travail d'Etudes et de Recherche, le contrôle des connaissances s'effectue en contrôle continu (notes de synthèse, comptes rendus de séminaires, présentation des travaux, rapport de stage).

**Sessions d'examen**

Une session en juin, une session de rattrapage en septembre. Les modalités précises d'examen pour chacun des enseignements sont reportées dans le tableau ci-dessus.

**Règles de validation et de capitalisation :**

Principes généraux :

**Compensation :** L'année est validée si la moyenne générale des UE pondérées par les coefficients est supérieure ou égale à 10 sur 20.

**Capitalisation :** Tout élément ayant une valeur en Crédits Européens est capitalisé, c'est-à-dire définitivement acquis et donc conservé d'une session d'examen à l'autre et, éventuellement, d'une année à l'autre, si sa note est supérieure ou égale à 10/20 ou si l'élément supérieur (bloc d'enseignements, UE, semestre) dont il est partie est lui-même validé. Auquel cas, l'examen correspondant ne peut pas être repassé.

Aucun élément ayant une note inférieure à 10/20 ne peut être conservé si l'élément de degré supérieur n'est pas acquis. Et l'examen correspondant doit donc être repassé.

Tout élément affecté d'une valeur en Crédits Européens (ECTS) permet à l'étudiant qui le valide d'acquérir les crédits européens

## **STAGE**

Le **stage de recherche de l'UE 8** peut se dérouler au sein des 2 laboratoires d'adossés mais également dans une autre Unité ou Centre de recherche, dans un Musée ou Service lié au Patrimoine. Il doit permettre de conforter la formation professionnelle de l'étudiant avec une appréciation de ses possibilités d'insertion dans le travail d'une équipe. Le stage devra obligatoirement couvrir une période de 4 à 8 semaines à temps partiel avec 15h à 8 h minimum par semaine (en fonction des emplois du temps des étudiants ou stagiaires F.C.). Un rapport et une note de stage permettront d'apprécier le travail réalisé.

## **POURSUITES D'ETUDES**

Ce diplôme permet une poursuite des études en Doctorat d'Archéologie (archéologie culturelle, spatiale et environnementale) mais aussi la préparation des concours liés aux métiers d'ingénieurs, assistants ingénieurs en archéologie préventive ou à la gestion / conservation du patrimoine du Ministère de la Culture, du CNRS, de l'INRAP, des Services patrimoniaux des Collectivités territoriales. Il permet également l'accès aux concours relatifs aux métiers de la conservation et de l'animation du patrimoine (Conservateurs, attachés de Conservation, animateurs...)

## **COMPETENCES ACQUISES**

Elles sont liées à la maîtrise des savoirs fondamentaux et théoriques et des outils indispensables au traitement qualitatif et quantitatif des données dans le domaine de l'archéologie et du patrimoine, de l'environnement. Concernant le premier champ, il est essentiel de placer au cours de ce parcours de formation la préparation et la rédaction d'un mémoire, étape essentielle dans une démarche scientifique de recherche. Ceci passe par la délimitation d'un sujet, la mise en place d'un corpus de données, son analyse critique, la réalisation d'une base bibliographique en langue française et étrangère.

L'étudiant doit aussi s'approprier les outils indispensables tels que :

- collecte et traitement des données de terrain, du mobilier archéologique, faunique, des restes anthropologiques,
- analyse d'images, infographie, spatialisation et SIG , SGDB,
- analyses quantitatives et statistiques de données : géologiques, géographiques, archéologiques, paléobotaniques, fauniques, anthropologiques, ...

L'étudiant en fin d'année peut envisager une poursuite d'études en doctorat d'archéologie : culturelle, spatiale et environnementale. Sa formation doit lui permettre aussi de s'insérer dans des équipes d'archéologie préventive.

## **DEBOUCHES**

Cette spécialité « **A.C.T.E.** » ouvre sur les métiers : de l'enseignement, de la recherche (Archéologie programmée et préventive, paléoenvironnement, géoarchéologie, géomatique appliquée à l'archéologie), de la conservation et de l'animation du patrimoine, du tourisme. Du fait de son ouverture sur des thématiques pluridisciplinaires de l'espace et de l'environnement, ce master peut aussi déboucher vers d'autres métiers de l'aménagement de l'espace et de la gestion de l'environnement.

## **CONTACTS**

**Responsables** : Claude MORDANT Professeur (Dijon)  
François FAVORY Professeur (Besançon)

**Scolarité – secrétariat pédagogique** Valérie CHAPOTOT **Faculté des Lettres, Bureau 162 - 2 boulevard Gabriel, 21000 DIJON** ☎ 03.80.39.39.61 [valerie.chapotot@u-bourgogne.fr](mailto:valerie.chapotot@u-bourgogne.fr)

**Composante de rattachement** : U.F.R. Sciences Humaines